

RCS : ROMANS  
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01577  
Numéro SIREN : 529 135 634  
Nom ou dénomination : ABELIA PARCS ET JARDINS

Ce dépôt a été enregistré le 24/12/2019 sous le numéro de dépôt B2019/011886

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE**  
**ROMANS SUR ISERE**

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n° de dépôt : **B2019/011886**  
n° de gestion : **2010B01577**  
n° SIREN : **529 135 634 RCS Romans**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Romans sur Isère certifie avoir procédé le 24/12/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

ABELIA PARCS ET JARDINS - Société à responsabilité limitée  
400 route de la Motte Le Village 26470 Establet -FRANCE-

**date de clôture : 30/12/2018**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les évènements RCS suivants :

**Dépôt des comptes annuels**



808985

## 1- BILAN ACTIF

N° 2050

2018

11886

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS		Durée ex. en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise : LES BEYLES		Durée de l'ex. précédent* 12 26470 ESTABLET	
Numéro SIRET* 52913563400010		Néant <input type="checkbox"/> Ex. précédent (N-1) clos le :	
		Exercice N, clos le : 31/12/2018	
		31/12/2017	
		Brut 1	Amort., provis° 2
		Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA	AC
I	Frais d'établissement *	AB	AC
A N	Frais de développement*	CX	CQ
C C	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
T	Fonds commercial (1)	AH	AI
I R	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
F P	Avances et ac. sur immob. incorp.	AL	AM
	Terrains	AN	AO
I C	Constructions	AP	AQ
M	Installat° tech., matériel et outillage ind.	AR	AS
M R	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
P	Immobilisations en cours	AV	AW
B	Avances et acomptes	AX	AY
I	Participations évaluées (mise en équ.)	CS	CT
L F	Autres participations	CU	CV
I I	Créances rattachées à des participat°	BB	BC
S N	Autres titres immobilisés	BD	BE
E	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières *	BH	BI
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK
		57 929	18 085
A S	Matières 1ères, approvisionnements	BL	BM
C T	En cours de production de biens	BN	BO
T	En cours de production de services	BP	BQ
C	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
C K	Marchandises	BT	BU
I S	Avances et ac. versés sur cdes	BV	BW
R C	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
C R	Autres créances (3)	BZ	CA
U E	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
L D	VMP(dt act° propres) :	CD	CE
I	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
<b>TOTAL (III)</b>		CJ	CK
		218 406	218 406
G	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
U	Primes de remboursement des obl. (V)	CM	
L	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		CO	1A
		276 335	18 085
		258 250	350 494
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à - d'1 an des immob fin. nettes :	CP
		(3) Part à + d'un an	CR
Clause de rés. de prop. : Immobilisations :		Stocks :	Créances

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

## 2- BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051

2018

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS		Néant		*
		Exercice N	Exercice N-1	
Capitaux propres	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 000 )	DA	2 000	2 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées*(3) (dt prov.fluctuation cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/> )	DF		
	Autres réserves (dt achat oeuvres origin. art. vivants* <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/> )	DG		
	Report à nouveau	DH	-59 675	-72 602
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	21 334	12 928
	Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées*	DK			
	TOTAL (I)	DL	-36 341	-57 675
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emp.et dettes financières divers (dont emprunts particip <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/> )	DV	6 218	6 218
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	6 152	11 475
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 817	41 967
	Dettes fiscales et sociales	DY	47 425	41 707
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		36 000
Autres dettes	EA	230 979	270 801	
Compt régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	294 591	408 168
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	258 250	350 494
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
		Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	(2) Dont	Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont	réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	91 452	158 852
(5)	Dt concours bancaires courants, et soldes créditeurs de bques et CCP	EH		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS					Néant		*	
		Exercice N					Exercice N-1	
		France		Exportation et intrac.		Total		
Produits d'exploit.	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue : - biens*	FD		FE		FF		953
	- services*	FG	307 951	FH		FI	307 951	254 672
	<b>Chiffres d'affaires nets*</b>	FJ	307 951	FK		FL	307 951	255 625
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	65	
	Autres produits (1) (11)					FQ	6	87
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	308 023
Charges d'exploit.	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de mat. 1ères et autres approvisionnements (dts de douane inclus)*					FU	11 043	6 401
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	143 568	80 280
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	453	456
	Salaires et traitements*					FY	103 184	79 890
	Charges sociales (10)					FZ	17 366	14 206
	- Sur immobilisations : - dotations aux amortissements*					GA	10 864	4 871
	Dotations d'exploitation : - dotations aux provisions - Sur actif circulant : dotations aux provisions* - Pour risques et charges : dotations aux provisions					GB		
Autres charges (12)					GC			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GD	22	14
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	286 500	186 118
<b>1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GF	21 523	69 594
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GG		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GH		
Produits financiers	Produits financiers de participations (5)					GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL		
	Différences positives de change					GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN		
Total des produits financiers (V)						GO		
charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GP		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ		148
	Différences négatives de change					GR		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS		
Total des charges financières (VI)						GT		148
<b>2- RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GU		-148
<b>3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GV	21 523	69 446

(Renvois : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS		Néant		*
		Exercice N	Exercice N - 1	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		2 263
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB		
	Reprise sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		2 263
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		58 781
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	188	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	188	58 781
<b>4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		HI	-188	-56 518
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices* (X)	HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	308 023	257 974
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	286 689	245 047
<b>5- BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>		HN	21 334	12 928
R E N V O I S	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		4 848
	(2) Dont - produits de locations immobilières	HY		
	- prod. d'exploit. afférents à des ex. antérieurs (à détailler au 8)	IG		
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier*	HP		
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'expl. afférentes à des ex. antérieurs (à détailler au (8))	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6 ter) Dont amort. exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transfert de charges	A1	65	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dt primes cot.comp.pers.: facult. A6 [ ] Obl. A9 [ ]				
(7) Détails des produits et charges exceptionnels	Exercice N			
(Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Charges except.	Produits except.		
(8) Détail des produits et charges des exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieure	Produits antérieurs		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

D.L

## 5 - IMMOBILISATIONS

N° 2054 2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
						4	
I	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	D9
N	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE	KF
C	Terrains			KG		KH	KI
		Cons truc	- Sur sol propre	L9		KJ	KL
R	Constructions	- Sur sol d'autrui		M1		KM	KO
		- Installations générales, agencements et aménagements des		M2		KP	KR
P	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composant		M3		KS	KU
R	Autres immob. corporelles	- Instal générales, agencts, aménagemts div*		KV		KW	KX
		- Matériel de transport*		KY	21 620	KZ	LA
L	Immobilisations corporelles en cours	- Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	1 199	LC	LD
		- Emballages récupérables et divers*		LE		LF	LG
E	Avances et acomptes			LH		LI	LJ
S	TOTAL III		LN	59 059	LO		LP
F	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T
I	Autres participations			8U		8V	8W
N	Autres titres immobilisés			1P		1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières			1T		1U	1V
	TOTAL IV		LQ		LR		LS
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				OG	59 059	OH	OJ
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeurs brutes des immobilisations à la fin de l'exercice	
				1		2	
				3		4	
I	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		C0		D0	D7
C	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		LV		LW	1X
C	Terrains			LX		LY	LZ
		Constructions	- Sur sol propre	MA		MB	MC
R	Constructions	- Sur sol d'autrui		MD		ME	MF
		- Inst. générales, agencement et aménagement des constructions		MG		MH	MI
P	Instal. tech., matériel et outillage ind.			MJ	1 130	MK	ML
R	Autres immob. corp.	- Installations générales, agencements, aménagements		MM		MN	MO
		- Matériel de transport		MP		MQ	MR
L	Immob. corporelles en cours	- Mat. de bureau et informatique, mobilier		MS		MT	MU
		- Emballages récupérables et div		MV		MW	MX
E	Avances et acomptes	MY		MZ		NA	NB
S	TOTAL III		NC		ND		NF
	TOTAL III		NG	1 130	NH	57 929	NI
F	Participations évaluées (mise en équ.)			0U		M7	0W
I	Autres participations			0X		0Y	0Z
N	Autres titres immobilisés			2B		2C	2D
	Prêts et autres immob. financières			2E		2F	2G
	TOTAL IV		NJ		NK		2H
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				OK	1 130	OL	OM

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le					31/12/2018
Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.					
Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS				Néant	<input checked="" type="checkbox"/>

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1- col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col 5 (5)]
	Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements (2)	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 - Concessions, brevets et droits simil.						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Instal. tech. mat. et out. industriel						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
10 - TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés col. 1, ceux portés col.2.

(2) Porter dans cette col. le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend : le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 et le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne "provisions réglementées".

<b>CADRE B</b>	
<b>Déficits reportables au 31 décembre 1976 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal</b>	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leur déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés au col. 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux col. 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise :		SARL ABELIA PARCS ET JARDINS						Néant	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE*							
IMMOB. AMORTISSABLES		Montant des amort. au début de l'ex.		Augmentations : dotations de l'ex.		Diminutions : amort. afférents aux elts sortis de l'actif reprises		Montant des amort. à la fin de l'ex.	
Frais d'établ. et développ. TOTAL I		CY	EL	EM	EN				
Autres immob. incorp. TOTAL II		PE	PF	PG	PH				
Terrains		PI	PJ	PK	PL				
- Sur sol propre		PM	PN	PO	PQ				
Construct*	- Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU				
	- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	PV	PW	PX	PY				
Inst. techn., matériel et outillage ind.		PZ	QA	QB	QC	941		8 508	
Autres	- Installations générales, agencements et aménagements divers	QD	QE	QF	QG				
immob.	- Matériel de transport	QH	QJ	QK	QL			8 378	
corp.	- Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO			1 199	
	- Emballages récup. et div.	QP	QR	QS	QT				
TOTAL III		QU	QV	QW	QX	941		18 085	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ON	OP	OQ	OR	941		18 085	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Immobilisat* amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal Exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal Exceptionnel			
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorp. TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
C Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
O Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
N Inst. gales., agnc.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Instal. techn., matériel et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
C Inst. gales. agenc. & am. div.	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
O Mat. de transp.	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
R Mat. bur. & inf. mob.	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
P Emb. récup. div.	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations -	NL			NM			NO		
TOTAL général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
TOTAL Général Non Ventilé (NP+NQ+NR)	N	TOTAL Général Non Ventilé (NS+NT+NU)		NY	TOTAL Général Non Ventilé (NW-NY)		NZ		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CH. REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*							
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'ex. aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunts à étaler				Z9	Z8				
Primes de remboursemt des obligations				SP	SR				

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

N° 2056

2018

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS		Néant <input checked="" type="checkbox"/>				
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'ex.		DIMINUTIONS : Reprises de l'ex.		Montant à la fin de l'exercice
	1	2		3		4
P Prov. pour reconst. des gisements miniers et	3T	TA		TB		TC
P Prov. pour investissements	3U	TD		TE		TF
R Prov. pour hausse des prix (1)	3V	TG		TH		TI
Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO
V Dont majorations except. de 30 %	D3	D4		D5		D6
R Prov. pour prêts d'installation	IJ	IK		IL		IM
Autres prov. réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR
<b>TOTAL I</b>	<b>3Z</b>	<b>TS</b>		<b>TT</b>		<b>TU</b>
R Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D
I Prov. pr garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H
S Prov. pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M
Prov. pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S
Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W
& Prov. pr pensions et obligat° similaires	4X	4Y		4Z		5A
Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E
C Prov. pr renouvellemt des immob.*	5F	5H		5J		5K
H Prov. pour gros entretiens et grandes révision	EO	EP		EQ		ER
A Prov. pr ch. soc. et fisc. sur congés à payer*	5R	5S		5T		5U
R Autres prov. pour risques et ch. (1)	5V	5W		5X		5Y
<b>TOTAL II</b>	<b>5Z</b>	<b>TV</b>		<b>TW</b>		<b>TX</b>
D - incorporelles	6A	6B		6C		6D
E sur - corporelles	6E	6F		6G		6H
P immobilisations - titres mis en équ.	02	03		04		05
R - titres de participat°	9U	9V		9W		9X
E - autres immob fin (1)*	06	07		08		09
C sur stocks et en cours	6N	6P		6R		6S
I Sur comptes clients	6T	6U		6V		6W
A Autres prov. pour dépréciat° (1)*	6X	6Y		6Z		7A
<b>TOTAL III</b>	<b>7B</b>	<b>TY</b>		<b>TZ</b>		<b>UA</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>7C</b>	<b>UB</b>		<b>UC</b>		<b>UD</b>
	- d'exploitation	UE		UF		
Dont dotations et reprises	- financières	UG		UH		
	- exceptionnelles	UJ		UK		
Titres mis en équ. : montant de la dépréciation à la clôture de l'ex. calculé selon les règles de l'art. 39-1-5 du C.G.I.						10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision						
NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la prod. est prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI.						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données par la notice n° 2032

**8 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET  
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE\***

**N° 2057** 2018

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an 3			
Designation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS						Néant					
De l'actif immo- bilisé	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
De l'actif circulant	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	63 558		63 558						
	Cré. repr. * (Prov dépr. <input type="checkbox"/> )	Z1									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	VM	9 309		9 309						
	Impôts sur les bénéfices										
	Taxe sur la valeur ajoutée	VB	19 103		19 103						
	Autres impôts, taxes, versemts assim.	VN									
	Divers	VP									
Groupes et associés (2)	VC										
Débiteurs divers (dt créances rel. à op. pens. de titres)	VR	49 242		49 242							
Charges constatées d'avance		VS									
<b>TOTAUX</b>		VT	141 212	VU	141 212	VV					
RE N V	(1) Montant prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	Montant remboursements obtenus en cours d'ex.	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés(p.phys.)	VF									
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts, dettes auprès de établissements de crédit(1)	à 1 maximum à l'origine	VG									
	à + de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 817		3 817						
Personnel et comptes rattachés		8C	10 869		10 869						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	19 733		19 733						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	16 824		16 824						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupes et associés (2)		VI	6 218		6 218						
Autres dettes (dt celles relatives à des opér. de pension de titr		8K	230 979		27 840		111 360			91 779	
Dettes représentatives de titres empruntés*		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>		VY	288 439	VZ	85 300		111 360			91 779	
RE N V	(1) Emprunts souscrits en cours d'exerc.	VJ		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032							
	Emprunts remboursés en cours d'ex.	VK									
	(2) Montants divers emprunts et dettes contractés auprès des associée personnes physiques	VL									

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31/12/2018	
<b>I. REINTEGRATIONS</b> <span style="float: right;">BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</span>			
Rémunération du travail - de l'exploitant ou des associés (entreprises à IIR) - de son conjoint - part déductible* à réintégrer :		WA	21 334
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WB	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WC	
Autres charges et dépenses comptables visées à l'art. 39-4 du C.G.I.*		XE	
Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à IIS)		WE	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		WF	
Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D)		WG	
Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)*		RA	
Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (Cf. tableau 2067 BIS-SD)		RB	
Amendes et pénalités		WI	
Charges financiers (art 212 bis)		XX	
Réintégration prévues à l'article 155 du CGI		WJ	
Impôts sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)		XY	
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.*		YL	
Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B CGI		L7	
Moins-values nettes à long terme imposées au taux de 15% ou 19 % (12,8% pour les entre. soumises à IIR)		WB	
Moins-values nettes à long terme imposées au taux de 0%		ZN	
Fraction imposable des plus-values - Plus-values nettes à court terme		WN	
réalisées au cours des exerc. antérieurs* - Plus-values soumises au régime des fusions		WO	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à IIS)			
Réintégration diverses (à détailler sur feuillet séparé)		SU	
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212)		SW	
Zone d'ent.* (act. exo.)			
Dont : Déficit étranger antérieurement déduit PME (art 209C)		SX	
Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		MB	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel au tonnage			
		TOTAL I	21 334
<b>II. DEDUCTIONS</b> <span style="float: right;">PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</span>			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*			
Prov. et charges à payer non-déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'ex. (tab 2058-B, cadre III)			
Régimes Plus-values - imposées aux taux de 15% (12,8% pour les ent. soumises à IIR)*			
imposition nettes - imposées aux taux de 0%			
particuliers à - imposées aux taux de 19 %			
et impos. long terme - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %			
différées Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *			
Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des act* et parts (Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participations (2A)			
Mesures Déduction autorisée au titre des invest. réalisés dans les collectivités d'Outre-mer			
Majoration d'amortissement *			
Entreprise nouvelle 44 septies		K9	
Entreprise nouvelle art. 44 sexies		L2	
Jeunes entre. innovantes (art 44 sexies A)		L5	
Pôle de compétitivité hors CICE		L6	
Sociétés d'investissements immo.		K3	
Zone restruc. défense (art. 44 terdecies)		PA	
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies ou 44 A)		OV	
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	
Zone franche d'activités (art. 44 quaterdecies)		XC	
Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)		PC	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à IIS)			
Déduct. div. (cf. feuillet séparé)		dont déd. except. pour investissement	
Créance dégagee par le report en arrière du déf. (IS)		ZI	
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage			
		TOTAL II	4 878
<b>III. RESULTAT FISCAL</b>			
Résultat fiscal avant imputation		bénéfice (I moins II)	XI 16 456
des déficits reportables :		déficit (II moins I)	XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à IIS)		ZL	
Déficit ant. imputés sur les résultats de l'ex. (entreprises à IIS)			XL 16 456
RESULTAT FISCAL BENEFICE (XN) ou DEFICIT reportable en avant (XO)		XN	XO 0

D.L

**10 - DEFICITS INDEMNITES POUR CONGES A PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES**

**N° 2058-B**      2018

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS			Néant	*
<b>I. SUIVI DES DEFICITS</b>				
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4		86 211
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)		K5		16 456
Déficits reportables (différence K4- K5)		K6		69 755
Déficit de l'exercice (tab 2058-A, ligne XO)		YJ		0
<b>TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)</b>		<b>YK</b>		<b>69 755</b>
<b>II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1,1° bis A1 1 du CGI, dotations de l'exercice			ZT	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT</b>				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indem. pour congés à payer, charges soc. et fisc. correspondantes non déductibles pour les entr. placées sous le régime de l'art. 39-1,1° bis A1. 2 du CGI*		ZV		ZW
<b>Provisions pour risques et charges*</b>				
		8X		8Y
		8Z		9A
		9B		9C
Total des provisions pour risques et charges		8X		8Y
<b>Provisions pour dépréciation*</b>				
		9D		9E
		9F		9G
		9H		9J
Total des provisions pour dépréciation		9D		9E
<b>Charges à payer</b>				
		9K		9L
		9M		9N
		9P		9R
		9S		9T
Total des provisions pour charges à payer		9K		9L
* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032				
<b>TOTAUX</b>		<b>YN</b>		<b>YO</b>
TOTAUX (YN=ZV à 9S) et (YO=ZW à 9T) à reporter au tab. 2058-A				
		ligne WI		ligne WU

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

**CONSEQUENCES DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et 3211-1 du Code des transports	XU	
---	----	--

D.L

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS	Néant <input type="checkbox"/>
--	--------------------------------

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT**

Report à nouveau figurant au bilan de l'ex. ant. à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	
Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	OD	12 928
Prélèvements sur les réserves	OE	
<b>TOTAL I</b>	OF	12 928
Affectat°	Affectation aux réserves - Réserve légale	ZB
	- Autres réserves	ZD
	Dividendes	ZE
	Autres répartitions	ZF
	Report à nouveau	ZG
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	<b>TOTAL II</b>	ZH 12 928

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'ex. dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation

**RENSEIGNEMENTS DIVERS**

RENSEIGNEMENTS DIVERS		EXERCICE N		EXERCICE N - 1		
Engagements	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail) <input type="text"/> J7	YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS				
Détails des postes	Autres achats et charges externes	- Sous-traitance	YT	98 702	11 790	
		- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) <input type="text"/> J8	XQ	12 574	29 000	
	- Personnel extérieur de l'entreprise	YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	15 218	14 604		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales professionnelles) <input type="text"/> ES	ST	17 074	24 886		
	<b>Total du poste correspondant à la ligne FW du tab. n° 2052</b>	ZJ	143 568	80 280		
impôts et taxes	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE	YW	453	456		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) <input type="text"/> ZS	9Z				
	<b>Total du compte correspondant à la ligne FX du tab. n° 2052</b>	YX	453	456		
T.V.A.	- Montant de la TVA collectée	YY	61 261	51 124		
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	32 280	9 616		
Divers	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2017)* - Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition* - Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la so	OB	81 306			
		OS				
		ZK	%	%		
	<b>NUMERO DU CENTRE DE GESTION AGREE</b>		XP			
	<b>Filiales et participations :</b> La liste prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI (tableau 2059-G) est-elle jointe à la présente déclaration ? (coder : 0 = non, 1 = oui)		ZR			
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		RG			
	Montant de l'investissement qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI		RH			
	Régime de groupe	Société : Résultat si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	PV à 15%	JK	PV à 0% (1
				PV à 19%	JM	Imputation
		Groupe : résultat d'ens.	JD	PV à 15%	JN	PV à 0% (1
			PV à 19%	JP	Imputation	
Si vous relevez du régime de groupe : Indiquer 1 pour soc. mère ou 2 pour filiale		JH		N°SIRET de la société mère	JJ	

D.L

12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

N° 2059-A

2018

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS					Néant	X	*
<b>A. DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE</b>							
	Nature des éléments cédés* (1)	Date d'acquisition (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amort.pratiqués en franchise d'impôts (4)	Autres amort. * (5)	Valeur résiduelle (6)
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
<b>B. PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b>			<b>Qualification fiscale des plus et moins values réalisées</b>			<b>Plus-values taxables à 19 % (11)</b>	
	Prix de vente* (7)	Mt global de la + ou - value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			19 % (11)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés.		+				+
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés.		+				+
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale.		+				+
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée.		+				+
17	Résultats nets de concession ou de sous-concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans.*				+		
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice.			+	+	+	
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme.			-	-	-	
20	Divers (Détail à donner sur une note annexe)*		+	+	+	+	+
<b>Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total des lignes 1 à 20)(9)</b>							
<b>Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total des lignes 1 à 20)(10)</b>			<b>A</b>	<b>B (Ventilation par taux)</b>			<b>C</b>

**13 - AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME  
ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

**N° 2059-B**    2018

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS					Néant	X	*
<b>A. ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME</b>							
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf cadre B)							
<b>Origine</b>			Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie :						
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)						
	sur 10 ans						
	sur une durée différente (art.39)						
<b>Total 1</b>							
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie :		Montant net des plus values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Mont. rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1					
		N-2					
	sur 10 ans ou sur une	N-1					
	durée différente (art.39	N-2					
	quaterdecies 1 ter et	N-3					
	1 quater du CGI)	N-4					
	(à préciser) au titre de :	N-5					
		N-6					
		N-7					
	N-8						
	N-9						
<b>Total 2</b>							
<b>B. PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS</b>							
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport							
<input type="checkbox"/> de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement).				<input type="checkbox"/> d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés).			
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Mont. rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
<b>Total</b>							

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

D.L

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS		Néant		X		*	
		Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou 12,8% (2)					
(1) Entreprises à l'impôt sur les sociétés		Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis) (1) *					
(2) Entreprises à l'impôt sur le revenu		Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M Euros (art. 219 la sexies 0 du CGI) (1)					
<b>I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU</b>							
Origine		Moins-values à 12,8%		Imputations sur les + values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%		Solde des moins-values à 12,8%	
1		2		3		4	
Moins-values nettes N							
Moins-values nettes à long terme N-1							
subies au cours des dix exercices antérieurs N-2							
(montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice) N-3							
N-4							
N-5							
N-6							
N-7							
N-8							
N-9							
N-10							
<b>II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES</b>							
Origine		Moins-values			Imputations sur les PVLT	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins values à reporter
		à 19 %, 16,5 %, (1) ou à 15 %	à 19 % ou 15% imputables sur le résultat de de l'exercice (art. 219 I a sexies-0)	à 19 % ou 15% imputables sur le résultat de de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 bis)			
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N							
Moins-values nettes à long terme N-1							
subies au cours des dix exercices antérieurs N-2							
(montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice) N-3							
N-4							
N-5							
N-6							
N-7							
N-8							
N-9							
N-10							

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**15 - RESERVE SPECIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME - RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

N° 2059-D

2018

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS		Néant				X	*
<b>(1) (Personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*</b>							
<b>I- SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N</b>							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus values à long-terme					
		à 10%	à 15%	à 18%	à 19%	à 25%	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1						
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'ex.	2						
Total (lignes 1 et 2)	3						
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôts sur les sociétés 4						
	- ne donnant pas lieu à compl. d'impôt sur les sociétés 5						
Total (lignes 4 et 5)	6						
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7						

<b>II - RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5edu CGI)</b>				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

**16 - CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE  
VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**

N° 2059-E 2018

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS		Néant <input type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : 01/01/2018	et clos le : 31/12/2018	Durée en nombre de mois : 12
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez ci-dessous la dénomination et le SIREN de la société tête de groupe N° SIREN		
<b>I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE</b>		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	307 951
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	0
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	0
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	0
<b>Total 1</b>	<b>OX</b>	<b>307 951</b>
<b>II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	0
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	0
Subv. d'exploitation reçues	OF	0
Variation positive des stocks	OD	0
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	0
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	0
<b>Total 2</b>	<b>OM</b>	<b>0</b>
<b>III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>		
Achats	ON	12 941
Variation négative des stocks	OQ	0
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	129 096
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	0
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	0
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	0
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la prod. immobilisée déclarée	OU	0
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	0
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	0
<b>Total 3</b>	<b>OJ</b>	<b>142 037</b>
<b>IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE</b>		
<b>Calcul de la valeur ajoutée</b>	<b>Total 1 + Total 2 - Total 3</b>	<b>OG</b>
		<b>165 914</b>
<b>V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des entreprises</b>		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires N° 1329AC et 1329 DEF)	SA	165 914
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Période de référence	Du	Au
Date de cessation	HR	
<b>VI - Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs</b>		
Effectifs moyens du personnel :	YP	4,00
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

DL

SARL ABELIA PARCS ET JARDINS  
LES BEYLES

26470 ESTABLET

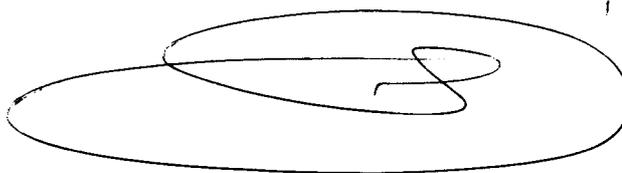
SIRET 529135634 0010

**DOCUMENTS FISCAUX**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

*Copies certifiées conformes à*  
**S.a.r.l. Abélia parcs et jardins**  
400 route de la Motte Chalancon  
26470 ESTABLET  
Tel : 04 75 90 20 10  
mail : abeliasarl@gmail.com

*l'original.*





## PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE.

Les associés de la SARL Damien LAURIE, réunis en Assemblée Générale,  
le 20 octobre 2019, à 14 heures, au siège de l'entreprise, ont voté à l'unanimité :

### Validation des résultats comptables :

Nous analysons ce jour le bilan fournit par la société Fiducial pour l'année 2018.

Après lecture, les associés approuvent à l'unanimité les comptes de l'année 2018 et votent à l'unanimité le report du résultat sur l'année suivante.

Fait à Establet, le 20/11/2019

Monsieur LAURIE François

Monsieur LAURIE Damien

PJ : Liasse fiscale 2018



SARL ABELIA PARCS ET JARDINS - 400 Route de La Motte - 26470 ESTABLET

Tél : 04 75 90 20 10

Email : abeliasarl@gmail.com

Fax : 04 75 90 20 11

## ASSEMBLEE GENERALE

DU

20/10/2019

### Fiche de Présence :

**NOM :**

**SIGNATURE :**

**LAURIE Damien**

**LAURIE François**